

**ROYAUME DU MAROC
HAUT COMMISSARIAT AU PLAN**

PROSPECTIVE MAROC 2030

***LA FEMME MAROCAINE SOUS LE REGARD DE SON
ENVIRONNEMENT SOCIAL***

ENQUETE

PRINCIPAUX RESULTATS

SEPTEMBRE 2006

PROTOCOLE DE L'ENQUETE

Les aspects de l'évolution du rôle de la femme retenues dans cette étude exploratoire s'articulent autour de la scolarisation, l'accès au travail et à la direction d'activités économiques, la maîtrise du revenu, la présence dans les espaces publics et l'apparence vestimentaire, le nouveau code de la famille, la relation maternelle, la participation à la vie publique.

La recherche vise non seulement à décrire les changements par rapport à ces dimensions, mais aussi à comprendre et à dégager des éléments d'explications ayant trait à ces changements.

Paramètres

Age : 15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-59 ans, + de 60 ans

Situation matrimoniale : célibataire, marié(e), veuf/veuve, divorcé(e)

Niveau d'instruction : néant, primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant, supérieur, autre

Occupation professionnelle : actif occupé, chômeur, femme au foyer, étudiant, autre inactif

Résidence : urbain, rural

Strate de résidence dans l'urbain : luxe, moderne, ancienne médina, nouvelle médina, précaire et clandestin

Le questionnaire a été conçu avec des questions fermées articulées autour de trois possibilités de réponse : oui, non, ne sait pas. Pour certaines questions, des modalités de justification des réponses ont été données.

Le questionnaire a été dûment testé préalablement à son administration auprès d'un échantillon réduit à Rabat et à Salé.

Echantillon

L'échantillon de l'enquête, composé de près de 3700 ménages, a été formé à partir de l'échantillon de l'Enquête Nationale sur l'Emploi effectuée par le Haut Commissariat au Plan. Dans chaque ménage, une femme et un homme ont été sélectionnés, quelle que soit leur position dans la famille, au lieu de l'ensemble des

membres du ménage. Cette sélection a abouti à la formation d'un échantillon de 7400 personnes, toutes âgées de 15 ans ou plus. Lors de l'enquête, seules 6378 personnes ont pu être effectivement enquêtées, dont 47,3% d'hommes et 52,7% de femmes. La collecte des données sur le terrain a eu lieu durant les mois de février et mars 2005.

PERCEPTIONS

Par *perception*, il est entendu la détection, l'enregistrement et la prise de conscience de changements qui surviennent dans la réalité. Ce processus dépend largement du degré d'attention que porte un individu à son environnement.

Sur la base de cette définition et pour dégager les perceptions qu'ont les Marocains des changements intervenus dans le rôle et le statut des femmes, les questions retenues ont porté sur la présence des femmes dans les espaces publics, leur accès à l'instruction, aux activités rémunérées, à la direction d'entreprises ainsi que sur les soins apportés par les mères à leurs enfants.

- **La présence des femmes dans l'espace public est-elle en augmentation ou en diminution ?**
-

En augmentation : 77%.

- Hommes : 76,6% ;
- Femmes : 77,4%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 91,1% ;
 - ❖ ruraux : 57,6%.
- Par tranche d'âge :
 - ❖ 15-25 ans : 74,7% ;
 - ❖ 26-60 ans : 80% ;
 - ❖ 60 ans et plus : 71,9%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier moderne : 85,5% ;
 - ❖ autres strates d'habitat : 90%.

En diminution : 7,5%.

Sans changement notable: 10,9%.

- **Le nombre de femmes qui accèdent à l’instruction est-il en augmentation ou en diminution ?**
-

En augmentation : 82,7%.

- Hommes : 85,9% ;
- Femmes : 79,6%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 89,2% ;
 - ❖ ruraux : 73,7%.
- Par strate d’habitat :
 - ❖ ancienne médina : 92,4% ;
 - ❖ quartier précaire et clandestin : 90,7% ;
 - ❖ quartier de luxe : 83,3%.

En diminution : 11,4%.

- **Le nombre de femmes qui exercent des activités rémunérées est-il en augmentation ou en diminution ?**
-

En augmentation : 60,5%.

- Hommes : 61,5% ;
- Femmes : 59,6%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 80% ;
 - ❖ ruraux : 33,7%.
- Par niveau d’études :
 - ❖ primaire : 58,9% ;
 - ❖ supérieur : 85%.
- Par situation professionnelle :
 - ❖ chômeurs : 84,2% ;
 - ❖ étudiants : 71,5% ;
 - ❖ femmes au foyer : 57,8% ;
 - ❖ actifs occupés : 57,1%.

En diminution : 14,8%.

Sans changement notable : 14,7%.

- **Le nombre de femmes qui accèdent à la direction d'entreprises est-il en augmentation ou en diminution ?**
-

En augmentation : 40,9%.

- Hommes : 44,7% ;
- Femmes : 37,2%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 58,6% ;
 - ❖ ruraux : 16,5%.
- Par situation professionnelle :
 - ❖ chômeurs : 61,4% ;
 - ❖ étudiants : 50,2% ;
 - ❖ actifs occupés : 40,7%.

En diminution : 9,5%.

- **Les femmes gèrent-elles les entreprises aussi bien, mieux ou moins bien que les hommes ?**
-

Aussi bien : 34,4%.

- Hommes : 32,2% ;
- Femmes : 36,6%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 37,6% ;
 - ❖ ruraux : 30%.

Mieux : 20,3%.

- Hommes : 14,5% ;
- Femmes : 25,9%.

- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 23,9% ;
 - ❖ ruraux : 15,3%.

Moins bien : 32,5%.

- Hommes : 42,6% ;
- Femmes : 22,7%.
- par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 27,7% ;
 - ❖ ruraux : 39,2%.

• **Aujourd'hui, les mères s'occupent-elles mieux ou moins bien de leurs enfants ?**

Mieux : 62,9%.

- Hommes : 53,6% ;
- Femmes : 72%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 51,1% ;
 - ❖ ruraux : 79,2%.
- Par niveau d'instruction :
 - ❖ aucun : 76,5% ;
 - ❖ secondaire collégial : 54,1% ;
 - ❖ supérieur : 33,9%.

Moins bien : 31%.

- Hommes : 41,3% ;
- Femmes : 21,1%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 41,7% ;
 - ❖ ruraux : 16,3%.

ATTITUDES

Par *attitude*, on entend l'ensemble des réactions que soulève un changement, un événement ou une nouveauté. L'attitude d'une personne face à un phénomène est motivée essentiellement par son éducation et son environnement social.

A partir de cette définition et pour dégager les attitudes des Marocains face à l'évolution des rôles de la femme dans la société, les questions posées aux enquêtés ont porté sur l'égalité d'accès des femmes et des hommes à l'instruction, le droit de celles-ci au travail, leur accès à la gestion d'entreprises et leur présence dans les institutions.

- **Accès égalitaire des femmes aux mêmes niveaux d'instruction que les hommes**
-

Pour : 92,2%.

- Hommes : 89,9% ;
- Femmes : 94,5%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 94,5% ;
 - ❖ ruraux : 89,2%.

Justifications avancées :

- *cela va de soi* : 47,4%.
 - ❖ Hommes : 52,8% ;
 - ❖ Femmes : 42,4%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 55,1% ;
 - ruraux : 36,1%.
- *les femmes instruites aideraient mieux leurs familles* : 28,7%.
 - ❖ Hommes : 27,2% ;
 - ❖ Femmes : 30,1%.

- ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 23,1% ;
 - ruraux : 36,9%.

Avis contraires : 4,8%.

- Hommes : 6,9% ;
- Femmes : 2,7%.

Justifications avancées :

- *une femme instruite échapperait à l'autorité* : 39,5%.
 - ❖ Hommes : 47,1% ;
 - ❖ Femmes : 21,0%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 44,6% ;
 - ruraux : 35,5%.
- *une femme instruite prendrait moins bien soin de sa famille* : 22,5%.
 - ❖ Hommes : 21,0% ;
 - ❖ Femmes : 26,2%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 19,3% ;
 - ruraux : 25,0%.
- *c'est contraire à nos traditions* : 16,6%.
 - ❖ Hommes : 14,2% ;
 - ❖ Femmes : 22,5%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 15,7% ;
 - ruraux : 17,3%.

• **Droit des femmes à exercer des activités rémunérées**

Pour : 73,7%.

- Hommes : 59,7% ;
- Femmes : 87,3%.

- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 75,2% ;
 - ❖ ruraux : 71,5%.
- Par situation matrimoniale :
 - ❖ hommes divorcés : 29,8% ;
 - ❖ femmes divorcées : 92,6%.
- Par situation professionnelle :
 - ❖ chômeurs : 70,6% ;
 - ❖ femmes au foyer : 85,7% ;
 - ❖ étudiants : 79,5% ;
 - ❖ actifs occupés : 65,3%.

Justifications avancées :

- *la femme qui travaille aiderait sa famille* : 69,6%.
 - ❖ hommes : 64,2% ;
 - ❖ femmes : 73,3%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 65,5% ;
 - ruraux : 75,6%.
- *le travail de la femme est un acte naturel* : 20,5%.
 - ❖ hommes : 30% ;
 - ❖ femmes : 14% ;
 - ❖ par milieu de résidence :
 - citadins : 24% ;
 - ruraux : 15,7%.

***Avis contraires* : 23,7%.**

- Hommes : 38,0% ;
- Femmes : 9,8%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 22,5% ;
 - ❖ ruraux : 25,4%.

- Par situation professionnelle :
 - ❖ actifs occupés : 32,2% ;
 - ❖ chômeurs : 22,8%.

Justifications avancées :

- *la place des femmes est au foyer : 77,0%.*
 - ❖ Hommes : 75,9% ;
 - ❖ Femmes : 81,2%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 71,1% ;
 - ruraux : 84,2%.
- *la femme qui travaille prendrait des places qui reviendraient aux hommes : 18,4%.*
 - ❖ Hommes : 20,0% ;
 - ❖ Femmes : 14%.
 - ❖ Par milieu de résidence :
 - citadins : 24,1% ;
 - ruraux : 11,5%.

A la question de savoir si dans leur foyer il y a des femmes ou des filles qui exercent des activités rémunérées, 23,1% des enquêtés ont répondu par l'affirmative (32.5% chez les citadins et 10.2% chez les ruraux) contre 76.3% ayant répondu négativement.

- **Le nombre de femmes accédant à la direction d'entreprises doit-il augmenter ou diminuer ?**
-

Doit augmenter : 68,3%.

- Hommes : 56,9% ;
- Femmes : 79,5%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 71,7% ;
 - ❖ ruraux : 63,7%.

Doit diminuer : 17,4%.

- Hommes : 29,1% ;
- Femmes : 5,9%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 16,6% ;
 - ❖ ruraux : 18,4 %.

- **La présence des femmes dans les institutions devrait-elle être plus importante ?**
-

Plus importante

	Ensemble	Masculin	Féminin	Citadin	Rural
Dans les administrations	73,5	63,6	83,2	79,8	64,9
Dans les associations et les syndicats	70,2	61,7	78,5	76,4	61,8
Dans les partis politiques	58,8	51,1	66,4	63,3	52,7
Dans les conseils communaux	68,4	58,5	78,0	74,0	60,6
Au parlement	66,5	56,5	76,3	72,5	58,3
Au gouvernement	66,0	56,5	76,9	72,5	58,3

Moins importante

	Ensemble	Masculin	Féminin	Citadin	Rural
Dans les administrations	17,5	29,8	5,6	14,9	21,1
Dans les associations et les syndicats	17,4	29,7	5,4	14,4	1,6
Dans les partis politiques	23,8	37,7	10,2	21,8	26,4
Dans les conseils communaux	20,7	33,9	7,8	18,4	23,9
Au parlement	22,2	35,7	9,1	20,0	25,3
Au gouvernement	22,9	37,1	8,9	20,6	26,0

Réservent leurs réponses

	Ensemble	Masculin	Féminin	Citadin	Rural
Dans les administrations	9,0	6,6	11,3	5,3	14,0
Dans les associations et les syndicats	12,4	8,6	16,1	9,2	16,6
Dans les partis politiques	17,4	11,3	23,4	14,9	20,9
Dans les conseils communaux	10,9	7,5	14,2	7,5	15,6
Au parlement	11,3	7,8	14,6	7,5	16,4
Au gouvernement	11,1	8,1	14,1	7,3	16,4

POSITIONS

Par *position*, on entend le comportement d'une personne, la manière dont elle organise son existence par rapport à un fait. Ce comportement se construit à partir des valeurs auxquelles l'individu adhère. Par exemple, on attend d'un père de famille qui se dit favorable à l'éducation des filles qu'il envoie ses propres filles à l'école, s'il en a les moyens.

Selon cette définition et pour appréhender les positions des enquêtés, les questions posées sont liées au droit de la femme à une liberté vestimentaire sans restrictions, à l'appréciation des dispositions du nouveau code de la famille, à la levée de l'obligation du tutorat pour le mariage de la femme, à la judiciarisation du divorce, à la disposition de permettre à la fille ou la sœur de l'enquêté de poursuivre ses études sans limitations de niveau, quitte, le cas échéant, à résider loin de sa famille, au droit pour la femme à disposer librement de son revenu et à la disposition des enquêtés à voter pour une femme.

- **Liberté vestimentaire de la femme en public**

Pour : 20,3%.

- Hommes : 10,9% ;
- Femmes : 29,6%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 17,3% ;
 - ❖ ruraux : 24,5%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ ancienne médina : 21,8% ;
 - ❖ quartier de luxe : 12,8%.
- Par niveau d'instruction :
 - ❖ aucun : 26,1% ;
 - ❖ supérieur : 14,5%.

Avis contraires : 77,5%.

- Hommes : 87,8% ;
- Femmes : 67,4%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 80,6% ;
 - ❖ ruraux : 73,1%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier précaire et clandestin : 83% ;
 - ❖ quartier de luxe : 80,8%.
- Par niveau d'instruction :
 - ❖ aucun : 70,6% ;
 - ❖ supérieur : 85,4%.

• **Evaluation des dispositions du nouveau code de la famille**

L'enquête a permis de relever que 68,4% des hommes sont informés de la promulgation du nouveau code de la famille contre 61,9% des femmes (65,1% pour les deux sexes), 72,2% des citadins contre 55,2% des ruraux.

Selon l'état matrimonial, les célibataires (70,0%) et les divorcé(e)s (69,3%) sont sensiblement plus informés que les marié(e)s (62,8%) et les veuf(ve)s (46,2%).

Les pourcentages qui suivent ne concernent que les personnes informées de la promulgation du nouveau code de la famille.

Positive : 48,7%.

- Hommes : 36,2% ;
- Femmes : 62,3%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 47,5% ;
 - ❖ ruraux : 51%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ divorcé(e)s : 60,7% ;
 - ❖ célibataires : 45%.

- Par strate d'habitat :
 - ❖ ancienne médina : 42% ;
 - ❖ quartier de luxe : 49,9%.

Avis contraires : 9,9%.

- Hommes : 13,9% ;
- Femmes : 5,6%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 9,4% ;
 - ❖ ruraux : 10,8%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ moderne : moins de 1% ;
 - ❖ quartier précaire et clandestin : 11,8% ;
 - ❖ quartier de luxe : 11,8%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ veufs/veuves : 12,9% ;
 - ❖ divorcé(e)s : 3,4%.

Avis mitigés : 29,3%.

- Hommes : 36,9% ;
- Femmes : 21%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 30,1% ;
 - ❖ ruraux : 27,7%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier moderne : 41,2% ;
 - ❖ quartier de luxe : 16%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ célibataires : 34,9% ;
 - ❖ divorcé(e)s : 20,7%.

- **Position vis-à-vis de la levée de l'obligation de tutorat pour le mariage de la femme, prévue dans le nouveau code de la famille**

Pour : 23,4%.

- Hommes : 22,4% ;
- Femmes : 24,5%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 21,4% ;
 - ❖ ruraux : 27,1%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier précaire et clandestin : 24,4% ;
 - ❖ quartier de luxe : 7,4%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ divorcé(e)s : 40,9% ;
 - ❖ célibataires : 20,2%.
- Par tranche d'âge :
 - ❖ 15-24 ans : 18% ;
 - ❖ 60 ans et plus : 28,9%.

Avis contraires : 73,4%.

- Hommes : 75,4% ;
- Femmes : 71,2%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 74,8% ;
 - ❖ ruraux : 70,9%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier précaire et clandestin : 72,6% ;
 - ❖ quartier de luxe : 82,1%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ célibataires : 76,3% ;
 - ❖ divorcées : 56,6%.
- Selon le lien de parenté avec le chef de ménage :
 - ❖ enfants : 76,8% ;
 - ❖ chefs de ménage : 71,5%.

- **Position face à la judiciarisation du divorce prévue dans le nouveau code de la famille**

Pour : 92,2%.

- Hommes : 88,3% ;
- Femmes : 96,4%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 93%
 - ❖ ruraux : 90,7%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ ancienne médina : 95,8% ;
 - ❖ nouvelle médina : 88,7%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ femmes divorcées : 96,9% ;
 - ❖ hommes divorcés : 77,6%.

Avis contraires : 6,1%.

- Hommes : 9,5% ;
- Femmes : 2,3%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 5,3% ;
 - ❖ ruraux : 7,4%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ nouvelle médina : 7,7% ;
 - ❖ ancienne médina : 2,5%.
- Par état matrimonial :
 - ❖ femmes divorcées : 0,5% ;
 - ❖ hommes divorcés : 22,4%.
- Selon le lien de parenté avec le chef de ménage :
 - ❖ chefs de ménage : 10,2% ;
 - ❖ conjoint(e)s des chefs de ménage : 2,6%.

- **Droit des femmes de disposer librement de leur revenu**

Pour, sans réserves : 18,8%.

- Hommes : 22,5% ;
- Femmes : 15,3%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 20,4% ;
 - ❖ ruraux : 16,6%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier moderne : 13,1% ;
 - ❖ quartier de luxe : 30,8%,
- Selon le lien de parenté avec le chef de ménage :
 - ❖ enfants : 21,3% ;
 - ❖ conjoint(e)s des chefs de ménage : 10,2%.

Pour, sous réserve de contribuer aux dépenses du ménage : 75,6%.

- Hommes : 70,7% ;
- Femmes : 80,4%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 77% ;
 - ❖ ruraux : 73,6%.
- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier moderne : 86,4% ;
 - ❖ quartier de luxe : 67,4%.
- Selon le lien de parenté avec le chef de ménage :
 - ❖ conjoint(e)s des chefs de ménage : 84,8% ;
 - ❖ chefs de ménage : 72,9%.

Contre, elle doit livrer la totalité de son revenu au chef du ménage : 5,6%.

- Hommes : 6,8% ;
- Femmes : 4,4%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 2,6% ;
 - ❖ ruraux : 9,7%.

- Par strate d'habitat :
 - ❖ quartier précaire et clandestin : 3,5% ;
 - ❖ quartier moderne : 0,5%.

 - **Position vis-à-vis de la liberté de la propre fille ou sœur de l'enquêté de poursuivre ses études sans restriction de niveau**
-

Pour : 89,7%.

- Hommes : 86.2%,
- Femmes : 93.3%.
- Par milieu de résidence :
 - citadins : 94.5% ;
 - ruraux : 83%.

Avis contraires : 8,9%.

- Hommes : 12,3% ;
- Femmes : 5,5%.
- Par milieu de résidence :
 - citadins : 4,8% ;
 - ruraux : 14,7%.

- **Position vis-à-vis de la liberté de la propre fille ou sœur de l'enquêté de résider loin du foyer familial pour poursuivre ses études**
-

Pour : 87,4%.

- Hommes : 84,9% ;
- Femmes : 89,8%.
- Par milieu de résidence :
 - citadins : 90.5% ;
 - ruraux : 82.5%.

Avis contraires : 10.7%.

- Hommes : 13.1% ;
- Femmes : 8.5%.
- Par milieu de résidence
 - citadins : 8.2% ;
 - ruraux : 14.8%.

• **Disposition à voter pour une femme**

Disposés : 75,2%.

- Hommes : 63% ;
- Femmes : 87,2%.
- Par milieu de résidence :
 - ❖ citadins : 79,4% ;
 - ❖ ruraux : 69,6%.
- Par situation professionnelle :
 - ❖ chômeurs : 73,8% ;
 - ❖ femmes au foyer : 87% ;
 - ❖ étudiants : 83,9% ;
 - ❖ actifs occupés : 67,5%.
- Par situation matrimoniale :
 - ❖ hommes divorcés : 37,1% ;
 - ❖ femmes divorcées : 93,4% ;
 - ❖ hommes célibataires : 64,3% ;
 - ❖ femmes célibataires : 91,3%.
- Par niveau d'instruction :
 - ❖ aucun : 72,2% ;
 - ❖ secondaire collégial : 78,9% ;
 - ❖ supérieur : 82,9%.

Ne sont pas disposés : 19.6%.

- Hommes : 32.4% ;
- Femmes : 7.2%.

Réservent leurs réponses : 5,2%.

- Hommes : 4,6% ;
- Femmes : 5,7%.